

LES ABONNEMENTS POUR LES ÉTUDIANTS ET ADULTES

► Choisir son abonnement :

Les abonnements 18/25 ans et Liberté (+26 ans) vous permettent de circuler librement 7j/7.

L'abonnement Liberté Zen vous permet de circuler librement aux heures de moindre affluence :

Du lundi au samedi de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 16h30 et à partir de 18h30, le dimanche et jours fériés sans restriction.

Tarifs au 01/01/2012	18/25 ans	Liberté	Liberté Zen
AU MOIS	21,20 €	34,60 €	19,00 €
A L'ANNÉE	191,20 € année scolaire	349,40 € 12 mois*	
Pack 10 voyages	9,30 € pour prendre le bus quand l'abonnement n'est pas valable		

Les abonnés CARTRANS ou SNCF bénéficient d'une réduction de 50% sur l'abonnement 18/25 ans ou Liberté (sur présentation de l'abonnement CARTRANS ou SNCF).

► Frais de création de la Magicarte : 8 € pour 3 ans



DEMANDE D'ABONNEMENT

Nom de l'abonné :
 Prénom : Né(e) le :/...../.....
 Adresse :
 Bat : Appt :
 Code postal : [][][][][][] Ville :
 Tél * : Port :
 e-mail :

* pour vous avertir en cas de perte de la Magicarte dans un bus.

► J'habite hors agglomération

J'utilise quotidiennement les lignes VEOLIA ou le TRAIN

► Abonnement choisi :

18-25 ans
 Liberté Liberté Zen

► Je m'abonne à partir du mois de :

► Je choisis le paiement :

annuel, je règle en une seule fois.
 mensuel par prélèvement bancaire, je suis prélevé tous les 10 du mois sur mon compte bancaire. Le 1^{er} mois est à régler lors de la demande.
 mensuel simple, je règle tous les mois au kiosque ou dans un point relais. Possibilité d'acheter simultanément plusieurs mois d'abonnement.

► Pack "10 voyages" Nombre de pack(s) :

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente (au verso du document).

Date et signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La Magicarte à puce est établie pour 3 ans. Elle est personnelle et ne peut être utilisée par une autre personne. Elle doit être rechargée d'un abonnement valide et être validée à chaque montée dans le bus.

Une Magicarte détériorée, perdue ou volée peut faire l'objet d'un duplicata au Kiosque STGA (8 €). Les abonnements et packs voyages chargés sur la Magicarte initiale sont transférés sur la nouvelle Magicarte à puce qui sera expédiée à l'adresse fournie par l'abonné. Un ticket 7 jours est remis si la Magicarte perdue contenait un abonnement en cours de validité. La STGA ne peut être tenue responsable des erreurs d'acheminement ou de non distribution en cas d'adresse incomplète ou de boîte aux lettres non identifiable.

Une Magicarte détériorée est une Magicarte qui ne fonctionne plus (carte muette) et présentant un ou plusieurs défauts apparents, visibles à l'œil nu comparée à une Magicarte à puce neuve.

Prélèvement bancaire : Il est effectué le 10 de chaque mois. En cas de rejet de prélèvement, l'abonné sera informé par courrier et devra régulariser sa situation avant le 25 du mois. Au-delà de cette date, la STGA se réserve le droit de résilier la carte, l'abonné restera redevable de la somme due majorée des frais. En cas d'un 2^e impayé sur une période de 6 mois, le paiement par prélèvement bancaire sera supprimé pour 1 an.

L'abonné peut **suspendre ou résilier** son abonnement en informant la STGA par écrit (mail, courrier ou inscription au kiosque) **avant le 20 du mois précédant l'interruption**. Passé cette date, la résiliation ou suspension prendra effet pour le mois n+2 et ne donnera pas lieu à remboursement même si l'abonnement n'est pas utilisé.

La STGA se réserve le droit de refuser la souscription d'un paiement par prélèvement bancaire.

Remboursement : Pour les abonnements annuels, ou mensuels par prélèvement bancaire, le remboursement par mois entier est effectué uniquement en cas de décès ou d'hospitalisation sur présentation d'un justificatif.